MedPoint
Give meaning to your studies

# GUIDE DES ÉTUDES DE SANTÉ

## Rentrée 2027

Accès, parcours, orientation et conseils pour réussir




Médecine · Maïeutique · Odontologie · Pharmacie · Paramédical

**VERSION ILLUSTRÉE · MISE À JOUR AU 1er NOVEMBRE 2026**

01 / COMPRENDRE

# Le parcours en un coup d’œil

Pour les lycéens, les étudiants en réorientation et les familles. Les étudiants déjà en PASS/L.AS relèvent de la transition présentée page 15.

> **Ce qui est sûr à ce jour - 1er novembre 2026**
> La LPS est créée par le décret du 23 octobre 2026, publié au JO du 24 octobre 2026, avec entrée en vigueur fixée à 2027-2028. Elle comporte 60 ECTS et une sélection. La carte Parcoursup 2027 ouvre le 17 décembre 2026. [1, 3]

| Statut | Repère concret |
|---|---|
| Droit publié | La date réglementaire reste 2027. Des doyens demandent un report à 2028 : cette demande ne modifie pas le décret. [1, 23] |
| Annonce du 26 octobre | 1 000 places universitaires accompagnant la LPS annoncées sur les deux années 2027 et 2028 ; pas 1 000 places garanties en médecine. [21] |
| Pharmacie seule | Le décret ne crée pas les places LPS réservées aux lycéens visant exclusivement la pharmacie, envisagées auparavant. [1, 22] |
| À venir | Offre locale et paramètres d’application ; accès IFMK selon les conventions. La liste des points à contrôler est regroupée en fin de guide. |

## Trois familles de parcours

**MMOP :** médecine, maïeutique, odontologie, pharmacie ; voie principale LPS, puis admission selon les résultats et les places.
**Paramédical :** soins infirmiers, rééducation, imagerie, etc. ; formations et admissions propres à chaque diplôme.
**Sciences et technologies :** BTS, BUT, licences, masters et écoles ; laboratoire, prévention, recherche, dispositifs médicaux.

## Des objectifs de formation, pas des places garanties

L’arrêté du 16 octobre 2026 fixe un minimum de **94 095 professionnels à former sur 2026-2030** : médecine 61 230, pharmacie 18 670, odontologie 8 625 et maïeutique 5 570. Ce total ne mesure ni les places en LPS 2027 ni les chances individuelles d’admission. [5]

## Sommaire

02 LPS - p. 3 / 03 Sélection - p. 4 / Schéma du parcours - p. 5 / 04 Filières MMOP - p. 6 / 05 Paramédical - p. 7 / Panorama - p. 8 / 06 Autres parcours - p. 9 / 07 Parcoursup - p. 10 / Préparation - p. 11 / 08 Choisir - p. 12 / 09 Méthodes - p. 13 / 10 Budget - p. 14 / 11 Questions et transition - p. 15 / 12 Sources - p. 16-18.

02 / RÉFORME 2027

# La licence portail santé (LPS)

**Une réforme adoptée, avec une mise en œuvre à préparer.** Le décret n° 2026-988 du 23 octobre 2026, publié au JO du 24 octobre 2026, s'applique à compter de la rentrée 2027-2028. Des doyens demandent un report à 2028 pour préparer les moyens et l'organisation ; aucune modification de la date n'a été identifiée au 1er novembre. [1, 2, 23]

## Une année de 60 crédits ECTS

| Bloc | Volume | Contenu et fonction |
|---|---|---|
| Santé | 24 à 30 ECTS | Connaissances scientifiques et disciplines de santé. |
| Disciplinaire | 24 à 30 ECTS | Enseignements d'une mention de licence autorisée, ou de soins infirmiers dans un cadre conventionné. |
| Transversal | 6 à 12 ECTS | Analyse, expression, documentation, connaissance des métiers, compétences psychosociales, linguistiques et numériques. |

Les trois blocs totalisent **60 ECTS**. Leurs maxima ne s'additionnent pas : l'université choisit une répartition dans les fourchettes réglementaires. Les programmes détaillés et les mentions effectivement ouvertes doivent être contrôlés dans les textes d'application et l'offre locale. [1, 4]

## Choisir aussi une discipline que l'on aime

Biologie, chimie, mathématiques, droit, psychologie ou STAPS sont des exemples évoqués dans les présentations de la réforme. Leur présence n'est pas garantie dans chaque université. La poursuite dans la discipline choisie doit constituer un projet crédible. [2]

> **La question utile**
> « Si je ne suis pas admis dans la filière de santé souhaitée, ai-je envie de poursuivre cette discipline en deuxième année ? » Comparez vos intérêts, vos résultats et les contenus réels du parcours.

## Entrer en LPS par Parcoursup

Le ministère annonce un vœu de LPS assorti de sous-vœux disciplinaires. Le décompte opérationnel et l'offre de chaque établissement devront être vérifiés sur les fiches Parcoursup 2027, disponibles à partir du **17 décembre 2026**. [2, 3]

Vérifiez le campus, les attendus, les filières accessibles, les capacités, le tutorat et les aménagements. Une université sans faculté de santé peut proposer la LPS dans le cadre d'une convention. La voie soins infirmiers suppose aussi un partenariat avec un IFSI. [1]

03 / APRÈS LA LPS

# Sélection, seconde chance, réorientation

## Valider l’année ne garantit pas l’admission

Le décret exige 60 ECTS et la validation distincte des blocs santé et disciplinaire, sans compensation. Le seuil de 10/20 par bloc figurait dans la présentation gouvernementale ; le décret ne fixe pas lui-même cette note. Consultez les règles de validation applicables. [1, 4]

**Le classement est encadré nationalement :** classement par mention à partir de l’ensemble des notes de première session, répartition en tranches de niveau, puis classement au sein de chaque tranche selon les notes du bloc santé. Les paramètres sont renvoyés à un arrêté. Ce classement ne se réduit donc pas à une moyenne générale ; il suit la procédure réglementaire. [1, art. 2]

| Situation | Conséquence |
|---|---|
| Année validée et rang suffisant | Choix d’une filière MMOP selon le rang et les places disponibles. |
| Année validée, sans admission | Poursuite dans la discipline associée ; seconde candidature sous conditions. |
| Année non validée | Redoublement encadré ou réorientation ; aucune admission automatique après l’année redoublée. |

## Deux candidatures, avec un calendrier précis

La première inscription en LPS compte comme première candidature. La seconde se prépare en deuxième année : en licence, 60 ECTS supplémentaires dans la même mention sont exigés. Elle intervient normalement l’année suivant la validation de la LPS ; césure, service national et circonstances exceptionnelles relèvent des exceptions prévues. [1, art. 1-2]

> **Redoublement : le point à ne pas manquer**
> Une seule réinscription est possible dans la même mention, sous condition de crédits minimaux fixés par arrêté. Sauf dérogation exceptionnelle, **on ne candidate pas à MMOP à la fin de l’année redoublée**. [1]

En seconde année, le décret donne priorité de classement aux étudiants ayant validé les blocs en première session, puis place les redoublants après ceux ayant validé la première année sans redoublement. Pour les soins infirmiers, la poursuite peut nécessiter des crédits ou stages complémentaires. [1]

**Autres voies :** des passerelles sélectives vers la deuxième ou troisième année sont prévues pour certains diplômés ; une licence ne donne pas un droit automatique à l’admission. [1, 2]

03 / APRÈS LA LPS · EN SCHÉMA

# Du baccalauréat aux études de santé

Le parcours principal LPS pour les nouveaux entrants de 2027. Les passerelles et les régimes transitoires suivent des règles distinctes. [1]

**Baccalauréat puis Parcoursup**

Choisir une LPS et sa discipline associée.

↓

**Première année de LPS : 60 ECTS**

Santé + discipline + compétences transversales.
La première inscription vaut première candidature.

| Admis en MMOP | Validé, non admis | Non validé |
|---|---|---|
| Année validée, classement suffisant et place disponible : entrée dans la filière obtenue. | Poursuite en deuxième année dans la discipline associée. | Redoublement sous conditions ou réorientation. Voir page 4. |

↓



**Seconde candidature après la deuxième année**

En licence : 60 ECTS supplémentaires dans la même mention. Délai réglementaire : année suivant la validation de LPS, sauf exceptions prévues. [1]

**Pas de candidature à la fin du redoublement**
Sauf dérogation exceptionnelle, le redoublement de LPS ne permet pas de candidater immédiatement en MMOP. La seconde candidature reste encadrée : détails page 4.

MMOP : médecine, maïeutique, odontologie, pharmacie. Le schéma présente des possibilités réglementaires, pas une admission garantie. Pour un parcours antérieur en PASS/L.AS, lire la page 15.

04 / CHOISIR SON MÉTIER

# Les quatre filières MMOP

Ces durées se comptent **après le baccalauréat**, année d'accès comprise, sans redoublement, césure ni formation complémentaire. Un accès après une deuxième année ou une passerelle peut modifier le parcours individuel. [6]

| Filière | Durée usuelle | Formation et débouchés |
|---|---|---|
| Médecine | 10 ans en médecine générale ; 10 à 12 ans selon la spécialité | Diagnostic, prévention et traitements ; cabinet, hôpital, santé publique et recherche. |
| Maïeutique | 6 ans | Santé gynécologique préventive, grossesse, accouchement et suivi postnatal ; exercice hospitalier ou libéral. |
| Odontologie | 6 ans ; 8 ou 9 ans avec spécialisation | Prévention et soins bucco-dentaires, chirurgie, prothèses ; cabinet, centre de santé, hôpital. |
| Pharmacie | 6 à 10 ans selon le parcours | Médicament, officine, industrie, pharmacie hospitalière, biologie médicale et recherche. |

## Médecine : des cycles et une spécialisation

Les premières années construisent les bases scientifiques et cliniques ; la formation accorde ensuite une place croissante aux stages. Les évaluations nationales et la procédure d'appariement conduisent au troisième cycle. Les règles à appliquer seront celles de la promotion concernée. [6]

## Pharmacie : une sixième année réformée

Depuis la rentrée 2026, la sixième année des parcours officine et industrie correspond à un diplôme d'études spécialisées (DES). Cette évolution ne porte pas tous les cursus à dix ans : officine et industrie restent des parcours de six ans. Les autres durées dépendent de la spécialisation. [7, 26]

## Maïeutique et odontologie

La formation de sage-femme en six ans conduit au diplôme d'État de docteur en maïeutique pour les promotions relevant de la réforme. En odontologie, l'internat permet certaines spécialisations. La pharmacie est une filière pharmaceutique ; l'expression MMOP évite de confondre les catégories professionnelles. [6]

> **Choisir un métier, pas seulement une durée**
> Comparez les activités quotidiennes, la relation aux patients, les gestes techniques, les horaires, les gardes et les lieux d'exercice. Les études et les responsabilités diffèrent fortement entre filières.

05 / SOINS, RÉÉDUCATION ET TECHNIQUES

# Kinésithérapie et paramédical

**Kinésithérapie : cinq ans en principe**, soit une année universitaire d'accès puis quatre ans en IFMK. Pour la rentrée 2027, consultez les voies d'accès indiquées par votre IFMK : les parcours des promotions antérieures ne s'appliquent pas nécessairement. [8]

Le ministère évoque la LPS comme voie d'accès à terme à la kinésithérapie, mais le décret d'octobre porte sur MMOP. Vérifiez pour chaque IFMK les cursus habilités, les conventions, les places et les frais. Une LPS quelconque ne garantit pas l'accès à un IFMK. [1, 2, 8]

| Diplôme ou profession | Durée | Admission postbac usuelle |
|---|---|---|
| Infirmier (DE) | 3 ans | IFSI : dossier sur Parcoursup ; autres voies en formation professionnelle continue. |
| Orthophoniste (CC) | 5 ans | Parcoursup ; sélection selon le regroupement. |
| Orthoptiste (CC) [24] | 3 ans | Formation universitaire ; Parcoursup. |
| Audioprothésiste (DE) [25] | 3 ans | Parcoursup ; sélection. |
| Ergothérapeute (DE) | 3 ans | Parcoursup ou voie universitaire conventionnée selon l'institut. |
| Psychomotricien (DE) | 3 ans | Modalités de l'institut à vérifier sur sa fiche. |
| Manipulateur radio (DE ou DTS) | 3 ans | Parcoursup ; institut ou lycée selon le diplôme. |
| Pédicure-podologue (DE) | 3 ans | Parcoursup ; modalités de l'établissement. |

DE : diplôme d'État. CC : certificat de capacité. Les durées ci-dessus portent sur le cursus du diplôme ; une année universitaire préalable peut allonger le parcours. [9]

## Soins infirmiers : le nouveau cadre est en vigueur

La réforme s'applique depuis septembre 2026 : six semestres, 180 ECTS, diplôme conférant le grade de licence. Le programme prévoit 4 620 heures, dont 2 310 heures cliniques, 1 890 heures d'enseignement et d'encadrement et 420 heures d'appropriation autonome. [10, 11]

La candidature postbac se fait sur dossier. Le questionnaire d'auto-positionnement aide à vérifier la connaissance du métier. Regardez les stages, les déplacements et le financement de la formation avant de choisir un institut. [10]

04-05 / LES FILIÈRES · EN IMAGES

# Six univers professionnels à explorer

Comparer les missions et la durée des études aide à construire un projet. Les durées sont indicatives après le bac, sans redoublement ni césure. [6, 8, 9]



### Médecine

Prévenir, diagnostiquer et soigner.
**10 à 12 ans**



### Maïeutique

Grossesse, naissance et suivi gynécologique préventif.
**6 ans**



### Odontologie

Prévention et soins bucco-dentaires.
**6 ans ; 8 ou 9 ans en spécialité**



### Pharmacie

Médicament, officine, industrie, hôpital et biologie.
**6 à 10 ans**



### Kinésithérapie

Rééducation et récupération des capacités fonctionnelles.
**5 ans en principe**



### Paramédical

Soins, rééducation et techniques de santé.
**3 ou 5 ans selon le diplôme postbac**

**Une activité à découvrir concrètement**
Échangez avec des professionnels et des étudiants. Demandez à quoi ressemble une semaine de travail, quelle place occupent les patients, les gestes techniques et les gardes.

Les modalités d'accès et les détails des cursus figurent pages 6 et 7. Pour un métier précis, repérez le diplôme qui autorise son exercice et les stages proposés.

06 / ÉLARGIR LE CHAMP

# D’autres façons de travailler en santé

La santé mobilise aussi des techniciens, ingénieurs, chercheurs et professionnels de la prévention. Un diplôme scientifique ne donne pas nécessairement le droit d’exercer une profession de santé réglementée.

| Projet | Parcours et durée | Point à vérifier |
|---|---|---|
| Laboratoire médical | BTS biologie médicale : 2 ans ; autres diplômes habilités. [12] | Le diplôme doit autoriser l’exercice visé. Une licence de biologie quelconque ne suffit pas. |
| Nutrition et diététique | BTS diététique et nutrition : 2 ans ; BUT génie biologique, parcours diététique et nutrition : 3 ans. [13] | Une licence scientifique généraliste n’autorise pas, à elle seule, l’exercice de diététicien. |
| Biotechnologies, dispositifs médicaux | BTS, BUT, licence puis master, école d’ingénieurs : durée selon diplôme. | Spécialité, stages, débouchés, reconnaissance et poursuite d’études. |
| Psychologie, santé publique | Licence puis master adapté ; habituellement 5 ans au total. | Le titre de psychologue relève d’un cursus réglementé ; un master de santé publique ne le confère pas. [20] |
| Soins et accompagnement | DE aide-soignant ou auxiliaire de puériculture : environ 1 an ; DE ambulancier : 801 heures. [9] | Accès sans exigence générale du bac ; autres conditions et sélection à vérifier. |

## Une première formation peut ouvrir d’autres horizons

Les métiers techniques ou d’accompagnement peuvent être un choix positif, avec leurs compétences propres et des possibilités d’évolution. Une poursuite d’études ou une passerelle reste soumise à ses conditions : elle n’est pas automatique.

## Vérifier la reconnaissance avant de payer

Demandez l’intitulé exact du diplôme final, le certificateur, l’habilitation de l’établissement et les conditions d’exercice du métier. Un intitulé commercial comme « bachelor santé » ou « prépa médecine » ne prouve pas l’accès à une profession réglementée.

> **Comparer le parcours complet**
> Au-delà du prix annuel, regardez le coût total, les frais de stage, les déplacements, les possibilités d’alternance et la réalité des débouchés. Distinguez formation à un métier et préparation à une sélection.

07 / S'INSCRIRE

# Parcoursup 2027 : les étapes publiées

Calendrier officiel consulté au 1er novembre 2026. Respectez les échéances affichées dans votre dossier et les éventuelles mises à jour du service. [3]

| Date | Démarche |
|---|---|
| Dès maintenant | Explorer les métiers, rencontrer les établissements, préparer plusieurs projets. |
| 17 décembre 2026 | Ouverture de la carte des formations 2027. |
| 18 janvier 2027 | Création du dossier et début de formulation des vœux. |
| 11 mars 2027 | Dernier jour pour formuler les vœux hors apprentissage. |
| 1er avril 2027 | Dernier jour pour compléter le dossier et confirmer les vœux. |
| 1er juin 2027 | Début de la phase principale d'admission. |
| 4 au 7 juin 2027 | Classer les vœux en attente que l'on souhaite conserver. |
| 10 juin 2027 | Ouverture de la phase complémentaire. |
| 10 juillet 2027 | Fin de la phase principale. |
| 9 septembre 2027 | Fin de la phase complémentaire. |

**Épreuves du bac :** suspension des délais de réponse du 11 au 16 juin pour les lycéens professionnels et du 11 au 18 juin pour les lycéens généraux et technologiques. Les heures limites et délais individuels sont à lire dans le dossier. [3]

## Construire des vœux qui correspondent à ses projets

La procédure générale prévoit jusqu'à 10 vœux, ainsi que 10 vœux supplémentaires en apprentissage. Certaines formations utilisent des sous-vœux et des plafonds particuliers. Pour la LPS, contrôlez le dispositif annoncé sur les fiches 2027. [2, 3]

Pour les IFSI, consultez les regroupements et leurs sous-vœux ; vérifiez les règles de la session. Ajoutez des alternatives qui vous intéressent réellement : IFSI, BTS, BUT, licences ou autres formations paramédicales. [10]

> **Une admission ne termine pas les démarches**
> Après avoir accepté une proposition, effectuez l'inscription administrative dans l'établissement aux dates demandées. Préparez aussi le logement, les aides et les déplacements.

07 / PARCOURSUP · PRÉPARER SON PROJET

# Construire son projet, étape par étape

Explorer les métiers, comparer les formations et préparer les démarches sur plusieurs mois : une méthode simple pour avancer sans tout décider au dernier moment.



### Découvrir

Comparer les métiers et les formations.

### Choisir

Préparer des vœux diversifiés.

### Confirmer

Compléter le dossier dans les délais.

### S’inscrire

Accepter puis faire l’inscription administrative.

**Les repères concrets :** calendrier page 10, questions pour les portes ouvertes page 12, budget et aides page 14. Gardez une liste courte des démarches et de leurs échéances.

08 / FAIRE UN CHOIX RÉFLÉCHI

# Comment comparer les établissements ?

## Sept critères à examiner

**1. Filières accessibles.** Vérifier MMOP et, séparément, les conventions de kinésithérapie.

**2. Discipline associée.** Lire les cours de première et de deuxième année et envisager la poursuite hors santé.

**3. Évaluations.** Consulter le règlement publié, les sessions, les coefficients et le calendrier.

**4. Vie quotidienne.** Mesurer les trajets, le coût du logement et les lieux des cours et stages.

**5. Accompagnement.** Repérer tutorat universitaire, parrainage, bibliothèques et soutien méthodologique.

**6. Conditions d'études.** Contacter les services handicap et de santé étudiante pour les aménagements nécessaires.

**7. Résultats et poursuites.** Comparer des données de même nature ; les résultats PASS/L.AS ne prédisent pas ceux de la première promotion LPS.

## Quelles spécialités choisir au lycée ?

Les sciences constituent une préparation utile : SVT, physique-chimie et mathématiques selon le projet et les points forts de l'élève. Il n'existe pas de combinaison qui garantisse l'admission. L'analyse, l'expression et l'autonomie comptent aussi ; lisez les attendus de chaque fiche 2027. [3]

Les bacs technologiques, notamment ST2S ou STL, peuvent correspondre à différents projets paramédicaux. Pour une LPS, examinez les exigences scientifiques et les possibilités d'accompagnement, sans déduire une admission ou une exclusion du seul intitulé du bac. [9]

## Une prépa privée est-elle indispensable ?

**Non.** Elle n'est pas une condition réglementaire d'accès. Comparez d'abord le tutorat et les ressources de l'université. Pour une offre payante, demandez le programme LPS 2027, les tarifs, les conditions de résiliation et des résultats dont le mode de calcul est explicite.

> **À demander lors des portes ouvertes**
> « Où se déroulent les cours ? Quel tutorat existe ? Quelle poursuite est possible sans admission en MMOP ? Quand le règlement 2027 sera-t-il publié ? »

09 / MÉTHODES DE TRAVAIL

# Réussir sa première année

Ces conseils méthodologiques sont des pistes d'organisation. Ils ne constituent ni une règle de sélection ni une promesse de réussite.

## Sept habitudes utiles

**Travailler régulièrement.** Réactiver les notions chaque semaine, sans attendre la période d'examens.

**Comprendre avant de mémoriser.** Relier les mécanismes scientifiques, les exemples et les applications.

**S'entraîner activement.** Se tester sans support : questions, exercices, schémas et explications entre pairs.

**Revenir sur ses erreurs.** Identifier la cause, reprendre le cours puis refaire l'exercice à distance.

**Répartir les efforts.** Ne négliger ni le bloc disciplinaire ni le bloc santé ; suivre les conditions de validation.

**Demander de l'aide tôt.** Mobiliser tutorat, enseignants et groupes de travail avant l'accumulation des difficultés.

**Préserver l'équilibre.** Garder du temps pour dormir, bouger, se reposer et maintenir des liens sociaux.

## Le premier mois : une routine à adapter

| Moment | Action possible |
|---|---|
| Après le cours | Repérer les idées clés, vérifier la compréhension et tester la restitution. |
| Deux créneaux hebdomadaires | Revoir les notions antérieures avec des exercices et des questions. |
| Une séance de synthèse | Relier les contenus des différents blocs et clarifier les points difficiles. |
| Un bilan personnel | Ajuster les priorités, le temps de travail et les temps de récupération. |

> **Une organisation soutenable**
> Il n'existe pas de nombre d'heures garantissant l'admission. Un rythme réaliste, des retours sur ses erreurs et des ressources adaptées valent mieux qu'un programme impossible à tenir.

10 / ANTICIPER

# Budget, aides et conditions de vie

**Les chiffres ci-dessous sont des repères 2026-2027.** Ils ne constituent pas les tarifs définitifs de la rentrée 2027. Les montants 2027-2028 ne sont pas encore établis dans les sources consultées. Les repères 178 € et 105 € sont confirmés par Service Public. [14, 15, 27]

| Poste | Repère et vigilance |
|---|---|
| Université publique | 178 € au taux normal de licence en 2026-2027 ; les droits diffèrent selon le diplôme et la situation. Exonérations possibles. [14] |
| CVEC | 105 € en 2026-2027, sauf exonération ou non-assujettissement. L'attestation doit être obtenue quand elle est requise. [15] |
| Instituts et IFMK | Demander le montant annuel et total, les frais annexes, la prise en charge éventuelle par la région ou l'employeur. |
| Vie quotidienne | Logement et dépôt de garantie, transport, repas, équipement, déplacements et hébergement de stage. |
| Préparation privée | Facultative ; étudier les prestations, le coût et les conditions du contrat. |

Certains étudiants internationaux peuvent relever de droits différenciés : vérifier le statut et les exonérations auprès de l'établissement. Le seul montant de licence ne représente pas le budget annuel complet. [14]

Le 26 octobre, le Gouvernement a annoncé une indexation des bourses universitaires pour la rentrée 2027. Cette annonce ne permet pas encore de chiffrer une aide individuelle. [21]

## Les démarches à préparer

**Bourse et logement Crous :** constituer le dossier social étudiant (DSE), sans attendre l'admission définitive. L'éligibilité dépend de la situation personnelle. Les dates de la campagne 2027-2028 restent à confirmer ; ne pas réutiliser celles de 2026. [16]

**Formations sanitaires et sociales :** vérifier les bourses du conseil régional et les règles propres au diplôme. Une bourse Crous n'est pas automatiquement disponible pour tous les instituts. Certaines régions utilisent toutefois le DSE : suivre la procédure indiquée pour la formation. [19]

**Autres soutiens :** aides au logement selon l'éligibilité, aides spécifiques du Crous et accompagnement social. Le dispositif actuel de mobilité Parcoursup prévoit 500 € sous conditions pour des lycéens boursiers changeant d'académie ; sa campagne 2027 devra être vérifiée. [17, 18]

> **En cas de difficulté**
> Contacter tôt le service social du Crous ou de l'établissement, le service de santé étudiante et, si nécessaire, la mission handicap. Les aides, aménagements et délais sont à examiner selon la situation.

11 / RÉPONSES RAPIDES

# Questions fréquentes et transition

**La LPS garantit-elle médecine ?**
Non. Validation et admission sont deux étapes distinctes ; le rang et les capacités limitent l'accès.

**Peut-on choisir entre plusieurs filières MMOP ?**
Le décret prévoit un choix selon le rang et les places. Consulter la procédure d'affectation et de confirmation publiée par l'université. [1]

**Redoubler permet-il de recandidater immédiatement ?**
En principe non : le décret exclut la candidature à la fin de l'année redoublée, sauf dérogation exceptionnelle. Voir p. 4. [1]

**Une autre licence permet-elle une passerelle ?**
Des admissions sélectives sont prévues pour certains diplômés. Il faut vérifier les titres recevables, le calendrier et les places ; le diplôme seul ne garantit rien. [1, 2]

**La kinésithérapie est-elle accessible par toutes les LPS ?**
Non. Les voies d'accès et conventions propres à chaque IFMK doivent être confirmées. [2, 8]

**Les infirmiers ont-ils seulement un rôle d'exécution ?**
Non. Ils exercent des compétences et responsabilités propres ; la réforme de formation intègre l'évolution de leurs missions, notamment la consultation et certaines prescriptions dans leur cadre légal. [11]

## Déjà en PASS ou L.AS : ne pas repartir comme un primant

L'article 9 du décret conserve les règles antérieures pour les parcours commencés avant 2027-2028, jusqu'à la fin de **2028-2029**. Les deuxièmes et troisièmes années concernées sont maintenues pendant cette transition. [1]

Une ancienne inscription ne donne pas deux nouvelles chances en LPS. Le décret prévoit des restrictions et des situations particulières (césure, service national, interruption exceptionnelle, cursus aménagé). Demandez à la scolarité une confirmation écrite de votre voie et de vos droits à candidature. [1]

> **Pharmacie seule : pas de places réservées créées par le décret**
> Le projet avait envisagé une expérimentation pour les lycéens visant exclusivement la pharmacie. Le décret ne la met pas en place : ces places réservées ne constituent donc pas une voie ouverte en LPS. La kinésithérapie reste annoncée à terme, avec des modalités distinctes. [1, 2, 22]

12 / RÉFÉRENCES ET VÉRIFICATIONS

# Sources et vérifications

Sources consultées le **1er novembre 2026**. Les titres ci-dessous sont cliquables. Les références [n] renvoient aux passages du guide.

**[1] Légifrance - Décret n° 2026-988 du 23 octobre 2026**
Articles 1 et 2 : LPS, candidatures, classement ; article 9 : transition. Décret du 23 octobre 2026, publié au JO du 24 octobre 2026.

**[2] Ministère de l'Enseignement supérieur - communiqué du 24 octobre 2026**
Mise en place de la LPS en 2027 ; vœux Parcoursup annoncés ; kinésithérapie à terme.

**[3] Parcoursup - Calendrier 2027**
Dates de candidature, admission, classement des vœux en attente et suspension des délais.

**[4] Service Public - Réforme de l'accès aux études de santé, 29 avril 2026**
Présentation des annonces. Antérieure au décret : à lire à la lumière du texte d'octobre.

**[5] Légifrance - Arrêté du 16 octobre 2026**
Objectifs nationaux de formation 2026-2030 ; articles 1 et 2 et annexes.

**[6] Onisep - Les études de santé, dossier du 5 octobre 2026**
Durées et organisation des cursus MMOP. Les anciennes rubriques PASS/L.AS ne décrivent pas la nouvelle entrée 2027.

**[7] Ministère de la Santé - Réforme des études de pharmacie**
DES de sixième année en officine et industrie à compter de septembre 2026.

**[8] Onisep - Les voies d'accès aux études de kinésithérapie**
Durée, année universitaire préalable et conventions ; vérifier l'offre locale 2027.

**[9] Onisep - Les écoles du paramédical, 21 janvier 2026**
Diplômes, durées et principes d'admission ; conditions par établissement.

**[10] Parcoursup - Les formations en soins infirmiers, 3 août 2026**
Organisation actualisée des études, 180 ECTS, volume horaire et candidature.

> **Hiérarchie des informations**
> Le texte réglementaire publié prévaut sur les annonces plus anciennes. Pour préparer votre candidature, consultez les textes applicables à votre promotion et la fiche de votre établissement. Les modalités locales peuvent différer.

12 / RÉFÉRENCES ET VÉRIFICATIONS

# Sources et vérifications (suite)

Sources consultées le **1er novembre 2026**. Les titres ci-dessous sont cliquables. Les références [n] renvoient aux passages du guide.

**[11] Ministère de la Santé - La formation en soins infirmiers, 14 avril 2026**
Réforme applicable depuis septembre 2026 ; liens vers le décret et l'arrêté du 20 février 2026.

**[12] Onisep - BTS biologie médicale**
Durée de deux ans, objectifs professionnels et contenu.

**[13] Onisep - Diététicien / Diététicienne**
BTS diététique et nutrition (2 ans) et BUT génie biologique, parcours diététique et nutrition (3 ans).

**[14] Étudiant.gouv - Droits d'inscription**
Tarifs 2026-2027, exemptions et droits différenciés.

**[15] Crous - Portail officiel de la CVEC**
Montant 2026-2027 et procédure d'exonération ou d'attestation.

**[16] Service Public - Dossier social étudiant**
Bourse et logement ; procédures connues pour 2026-2027, campagne suivante à vérifier.

**[17] Service Public - Aide à la mobilité Parcoursup**
Montant et conditions du dispositif actuel ; ne vaut pas calendrier de la rentrée 2027.

**[18] Étudiant.gouv - Portail de la vie étudiante**
Accès aux aides des régions, aides au logement, aides spécifiques, santé et handicap.

**[19] Étudiant.gouv - Bourses des formations sanitaires et sociales**
Compétence régionale et démarches propres aux formations.

**[20] Ministère de l'Enseignement supérieur - Titre de psychologue**
Diplômes permettant l'usage professionnel du titre en France.

12 / RÉFÉRENCES ET VÉRIFICATIONS

# Sources et vérifications (suite)

Sources consultées le **1er novembre 2026**. Les titres ci-dessous sont cliquables. Les références [n] renvoient aux passages du guide.

**[21] Ministère de l'Enseignement supérieur - Engagements pour la jeunesse, 26 octobre 2026**
Annonce de 1 000 places universitaires accompagnant la LPS sur 2027-2028 ; indexation des bourses annoncée pour 2027.

**[22] L'Étudiant - La LPS remplacera les PASS-LAS à la rentrée 2027**
Éclairage journalistique : les places réservées « pharmacie seule » envisagées ne figurent pas dans le décret.

**[23] Le Quotidien du Médecin - Entrée en vigueur de la LPS, 28 octobre 2026**
Éclairage journalistique : demande des doyens de reporter la réforme à 2028. Il ne s'agit pas d'un report adopté.

**[24] Onisep - Certificat de capacité d'orthoptiste**
Durée confirmée : trois ans.

**[25] Université de Lorraine - Diplôme d'État d'audioprothésiste**
Durée confirmée : trois ans ; candidature par Parcoursup.

**[26] Ordre national des pharmaciens - Réforme du troisième cycle court, 9 avril 2026**
DES en sixième année officine et industrie-recherche à la rentrée 2026 ; décret du 29 décembre 2025 et arrêté du 11 janvier 2026 cités.

**[27] Service Public - Frais d'inscription 2026, 21 août 2026**
Licence : 178 € ; CVEC : 105 € pour 2026-2027.

## À contrôler avant une inscription en 2027

Textes d'application LPS, seuils de redoublement et paramètres de classement ; règlements et capacités locales ; conventions IFMK ; fiches Parcoursup ; droits et CVEC 2027-2028 ; campagnes de bourses et de logement.

MedPoint
Give meaning to your studies

# Préparez votre avenir en santé

www.medpoint.fr

Scannez le QR code pour en savoir plus